

N/REF : 23/02/2026 11H37 C:024866 I:36842
V/REF : 49/OSTW/1391302/1454388/0744
V/Email reçu le Lundi 23/02/2026 a 11H37

ORALIA
FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 1

IMMEUBLE : LE GAIA
38 AVENUE DU VERCORS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 02 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 38 VERCORS MEYLAN LE GAIA - MME PERRIN 06 08 07 73 34
M VUILLET 06 61 11 48 92 (PAS CONCERNÉ)

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE PUIITS PERDUS GARAGES

Donneur d'ordre : Mme F. VIGLIANCO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/02/2026 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES
POMPAGE DES 7 FOSSES ETANCHES DANS LE GARAGE
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 27/02/26 a 15H08 Mme F. VIGLIANCO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	377,12

TOTAL H.T.	377,12
T.V.A. a 10,00%	37,71
TOTAL T.T.C.En EURO	414,83

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN